



Conseil économique et social

Distr. générale
8 mai 2017

Français
Original: anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-treizième session

Bangkok, 15-19 mai 2017

Point 8 de l'ordre du jour provisoire*

**Date, lieu et thème de la soixante-quatorzième session
de la Commission (2018)**

Date, lieu et thème de la soixante-quatorzième session de la Commission (2018)

Note du secrétariat**

Résumé

La présente note contient des indications sur la date et le lieu possibles de la soixante-quatorzième session de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, qui se tiendra en 2018, ainsi qu'une proposition de thème pour cette session.

La Commission est invitée à prendre une décision sur ces questions.

I. Introduction

1. La présente note contient des suggestions faites par le secrétariat à soumettre à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique pour examen à sa soixante-treizième session. La Commission est invitée à réfléchir à la date, au lieu et au thème de sa soixante-quatorzième session, qui se tiendra en 2018, et à donner au secrétariat des indications à ce sujet.

II. Date et lieu

2. L'article premier du Règlement intérieur de la Commission prévoit que celle-ci formule des recommandations concernant la date et le lieu de la session suivante, sous réserve de l'approbation du Conseil économique et social et en consultation avec le Secrétaire général. Conformément à la procédure en vigueur, à chaque session, la Commission recommande la convocation de sa prochaine session. Le Secrétaire exécutif en fixe ensuite la date et le lieu précis en consultation avec les membres et le Président de la Commission.

* E/ESCAP/73/L.1.

** La soumission tardive de la présente note s'explique par la nécessité de prendre en compte les vues exprimées par le Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission à sa 369^e session tenue le 21 mars 2017 et au cours de consultations informelles, dont la dernière a eu lieu le 4 mai 2017.

3. En outre, à l'article premier du Règlement intérieur, il est disposé que les sessions de la Commission se tiennent normalement au Bureau de l'Organisation des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, sauf recommandation contraire de la Commission.

III. Thème

4. Le Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission, à sa 369^e session tenue le 21 mars 2017, et son Groupe de travail informel sur les projets de résolution, qui s'est réuni les 4, 19 et 25 avril, ainsi que les 2 et 4 mai 2017, ont examiné des propositions de thème pour la soixante-quatorzième session de la Commission et ont décidé de soumettre à la Commission, pour examen, le thème suivant: « L'inégalité à l'ère du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

A. Introduction

5. L'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable offre une nouvelle occasion de s'attaquer au problème posé par l'inégalité de revenus et les possibilités d'accès aux services de santé, d'éducation et autres services publics. Si l'inégalité de revenus entre les pays s'est quelque peu améliorée, elle a néanmoins augmenté au sein des pays. Les objectifs de développement durable font de la promotion de l'égalité à la fois un objectif à part entière – réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre (objectif 10) – et une question intersectorielle (objectifs 1, 2, 3, 4, 5, 8, 9 et 11), le Programme 2030 prenant l'engagement explicite d'atteindre les personnes les plus défavorisées.

B. Sujets couverts par l'étude thématique

6. L'étude thématique pourrait porter sur les trois éléments suivants: la situation d'inégalité au regard des trois dimensions du développement durable; l'inégalité et les grandes tendances en Asie et dans le Pacifique; et les possibilités de lutter contre les inégalités dans le cadre des objectifs de développement durable.

1. La situation d'inégalité au regard des trois dimensions du développement durable

7. Cet élément pourrait permettre de faire un tour d'horizon de la situation actuelle en matière d'inégalité, eu égard aux questions suivantes:

a) Dimension économique: y compris les inégalités de revenus et de richesse;

b) Dimension sociale: y compris la problématique hommes-femmes et l'accès aux possibilités, par exemple en matière de soins de santé et d'éducation;

c) Dimension environnementale: y compris l'accès aux ressources naturelles, à l'eau et à l'assainissement, aux services énergétiques et aux services écosystémiques.

2. Inégalité et grandes tendances en Asie et dans le Pacifique

8. Cet élément pourrait permettre d'évaluer les incidences actuelles et potentielles, aussi positives que négatives, des principales grandes tendances dans la région en matière d'inégalité:

- a) Dynamique démographique, y compris personnes âgées et jeunes;
- b) Urbanisation;
- c) Changements climatiques;
- d) Dégradation de l'environnement;
- e) Migrations;
- f) Emploi et avenir du travail;
- g) Innovation et technologies de l'information et de la communication.

3. Les possibilités de lutter contre les inégalités dans le cadre des objectifs de développement durable

9. Dans le cadre de cet élément, certains des principaux domaines d'action permettant de lutter contre les inégalités actuelles et potentielles liées aux grandes tendances de la région, ainsi que des études de cas sur des modèles efficaces, pourraient être retenus, y compris les suivants:

- a) Le rôle des politiques et instruments économiques;
- b) Le rôle des politiques de protection sociale;
- c) Le rôle des politiques de gestion des ressources naturelles (par exemple, en matière de pêcheries, sylviculture et d'agriculture urbaine);
- d) Le rôle des politiques de réduction des risques de catastrophe et de renforcement de la résilience;
- e) Le rôle de l'urbanisme et des politiques urbaines.

IV. Études thématiques précédentes

10. À titre de référence, une liste des thèmes retenus pour les sessions précédentes de la Commission figure en annexe à la présente note.

Annexe

Liste des thèmes retenus pour les précédentes sessions de la Commission

<i>Session</i> ^a	<i>Année</i>	<i>Thème</i>
40	1984	La technique au service du développement
41	1985	La technique au service du développement
42	1986	Mise en valeur des ressources humaines
43	1987	Mise en valeur des ressources humaines
44	1988	Mise en valeur des ressources humaines
45	1989	Restructuration des pays en développement de la CESAP dans les années 90
46	1990	Restructuration des pays en développement de la CESAP dans les années 90
47	1991	La restructuration industrielle en Asie et dans le Pacifique, dans l'optique en particulier du renforcement de la coopération régionale
48	1992	La coopération économique régionale dans la région de la CESAP: perspectives, priorités et grandes options
49	1993	Expansion des investissements et du commerce intrarégional pour renforcer la coopération et le développement économiques régionaux
50	1994	Le développement infrastructurel, clé de la croissance économique et de la coopération économique régionale
51	1995	Renforcement de la coopération régionale pour la mise en valeur des ressources humaines, eu égard en particulier aux incidences sociales d'une croissance économique durable en Asie et dans le Pacifique
52	1996	Dépaupérisation et développement durable en Asie et dans le Pacifique
53	1997	L'Asie et le Pacifique au XXI ^e siècle: atouts et enjeux pour la CESAP
54	1998	L'Asie et le Pacifique au XXI ^e siècle: perspectives de développement social
55	1999	L'Asie et le Pacifique au XXI ^e siècle: technologie informationnelle, mondialisation, sécurité économique et développement
56	2000	Le développement par la mondialisation et le partenariat au XXI ^e siècle: perspective Asie-Pacifique d'intégration des pays en développement et des économies en transition au système commercial international sur une base juste et équitable
57	2001	Pour un développement équilibré des zones urbaines et rurales et des régions dans les pays de l'Asie et du Pacifique
58	2002	Développement social durable en période de mondialisation rapide: enjeux, possibilités et grandes options
59	2003	Intégrer les préoccupations économiques et sociales, spécialement le VIH/sida, dans les activités visant à répondre aux besoins de la région
60	2004	Face aux défis d'une époque de mondialisation rapide, renforcer la coopération régionale pour le développement
61	2005	Mise en œuvre du Consensus de Monterrey dans la région de l'Asie et du Pacifique: œuvrer pour la cohérence et la cohésion
62	2006	Renforcer la coopération régionale en matière de développement des infrastructures, notamment pour la gestion des catastrophes

<i>Session</i> ^a	<i>Année</i>	<i>Thème</i>
63	2007	Développement des systèmes de santé dans le contexte du renforcement de la croissance économique en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique
64	2008	Sécurité énergétique et développement durable en Asie et dans le Pacifique
65	2009	Vers une agriculture durable et la sécurité alimentaire dans la région Asie-Pacifique
66	2010	Relever les défis liés à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement: promouvoir un système financier stable et porteur; et Croissance verte: technologies et financement pour une croissance économique écologiquement viable
67	2011	Au-delà des crises: les perspectives à long terme pour la protection sociale et le développement en Asie et dans le Pacifique
68	2012	Renforcer l'intégration économique régionale en Asie et dans le Pacifique
69	2013	Perspectives pour le renforcement de la résilience face aux catastrophes naturelles et aux crises économiques majeures
70	2014	La connectivité régionale pour une prospérité partagée
71	2015	Équilibrer les trois dimensions du développement durable: de l'intégration à la mise en œuvre
72	2016	Science, technologie et innovation pour le développement durable
73	2017	La coopération régionale en faveur de l'énergie durable

^a De la quarantième à la soixante-treizième session.